

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# Schroder UK Dynamic Absolute Return Fund

un compartiment de Schroder Absolute Return Fund Company

Catégorie P1 Capitalisation EUR Hedged (GB00B6939N77)

Ce fonds est géré par Schroder Unit Trusts Limited, qui fait partie du Groupe Schroders.

## Objectifs et politique d'investissement

### Objectifs

Le fonds vise à atteindre un rendement absolu (frais déduits) en investissant dans des titres de sociétés britanniques.

Un rendement absolu signifie que le fonds cherche à fournir un rendement positif sur une période glissante de 12 mois, quelles que soient les conditions de marché, mais il ne peut être garanti et votre capital est à risque.

### Politique d'investissement

Le compartiment investit au moins 80 % de son actif directement, ou indirectement par le biais d'instruments dérivés, dans des actions de sociétés composant l'indice FTSE All Share ou cotées sur l'Alternative Investment Market et qui sont constituées au Royaume-Uni, ou réalisent une part importante de leur chiffre d'affaires ou de leurs bénéfices dans ce pays, ou qui y exercent la majeure partie de leurs activités.

Le fonds investit au moins 50 % de son actif dans des petites et moyennes entreprises. Il s'agit de sociétés qui, au moment de l'achat, font partie de la tranche inférieure de 80 % du marché britannique en termes de capitalisation boursière.

Le fonds peut aussi investir dans des obligations émises par des sociétés britanniques ou le gouvernement britannique, dans des instruments du marché monétaire et peut détenir des liquidités. Les obligations seront notées « investment grade » (telles qu'évaluées par des agences de notation de crédit ou, si elles ne sont pas notées, jugées de qualité au moins équivalente par l'AA).

Le fonds peut utiliser des instruments dérivés afin de générer des plus-values, de réduire les risques ou de gérer le fonds de manière plus efficace. Le fonds peut détenir des positions longues et courtes ainsi que des positions nettes longues ou nettes courtes lorsque des positions longues et courtes sont associées.

Le fonds peut utiliser des contrats pour différence, des opérations de change à terme, des contrats à terme sur taux d'intérêt et obligations d'État et d'autres contrats d'instruments dérivés négociés ou non. De tels contrats d'instruments dérivés peuvent faire augmenter considérablement le profil de risque du fonds.

### Indice de référence

La performance du fonds devrait être évaluée en fonction de son objectif de fournir un rendement positif sur des périodes continues de 12 mois dans toutes les conditions du marché et comparée à l'indice FTSE All Share (rendement total brut).

### Fréquence des transactions

Vous pouvez acheter et vendre des actions sur une base hebdomadaire le jeudi (ou le jour ouvrable suivant si ledit jeudi n'est pas un jour ouvrable). Vous êtes tenu(e) de nous communiquer vos instructions de transaction avant midi le jour ouvrable précédant le jour au cours duquel les actions sont achetées ou vendues.

### Politique de distribution

Les revenus de cette catégorie d'actions perçus sur les investissements du fonds sont capitalisés, ce qui signifie qu'ils sont conservés au sein du fonds et que leur valeur est reflétée dans le prix de la catégorie d'actions.

## Profil de risque et de rendement

### À risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

### À risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



### L'indicateur de risque et de rendement

La catégorie de risque se fonde sur le risque cible du fonds et il ne saurait être garanti que le fonds atteigne ce niveau.

Rien ne garantit que la catégorie de risque du fonds restera figée ; elle peut évoluer dans le temps.

Un fonds se trouvant dans la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans cette catégorie dans la mesure où il peut prendre des risques plus élevés dans le cadre de la recherche de rendements plus élevés et son prix peut augmenter ou baisser en conséquence.

### Facteurs de risque

**Risque de concentration :** le fonds peut être concentré sur un nombre limité de régions géographiques, de secteurs industriels, de marchés et/ou de positions individuelles. Cela peut entraîner des variations importantes de la valeur du fonds, à la hausse comme à la baisse.

**Risque de change :** le fonds peut perdre de la valeur en raison des fluctuations des taux de change.

**Risque de change / catégorie d'actions couverte :** la couverture de la catégorie d'actions peut ne pas être pleinement efficace, et l'exposition de change

résiduelle peut subsister. Le coût lié à la couverture peut avoir un impact sur la performance, et les gains potentiels peuvent être plus limités que pour les catégories d'actions non couvertes.

**Risque de liquidité :** dans des conditions de marché difficiles, le fonds peut être dans l'incapacité de vendre un titre à sa vraie valeur ou de le vendre tout simplement. Ceci pourrait peser sur la performance et obliger le fonds à différer ou suspendre les rachats de ses actions.

**Risque opérationnel :** les processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs, peuvent échouer. Cela peut entraîner des pertes pour le fonds.

**Risque de performance :** Les objectifs d'investissement expriment un résultat escompté mais rien ne permet de garantir qu'un tel résultat sera obtenu. Selon les conditions de marché et l'environnement macroéconomique, il peut devenir plus difficile d'atteindre les objectifs d'investissement.

**Taux interbancaire offert :** la transition des marchés financiers vers des taux de référence alternatifs, au détriment de l'utilisation des taux interbancaires offerts (TIO), peut avoir un impact sur la valorisation de certaines participations et perturber la liquidité de certains instruments. Cela peut avoir un impact sur les résultats d'investissement du fonds.

**Risque lié aux instruments dérivés :** les instruments dérivés peuvent être utilisés pour gérer efficacement le portefeuille. Le fonds peut également investir de manière significative dans des instruments dérivés, notamment en utilisant des techniques de vente à découvert et d'effet de levier dans le but de générer un rendement. Un instrument dérivé peut ne pas se comporter comme prévu, entraîner des pertes plus importantes que le coût de l'instrument dérivé ainsi que des pertes pour le fonds.

## Frais

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

**Frais d'entrée** Aucun

**Frais de sortie** Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le produit de votre investissement ne soit versé.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

**Frais courants** 1.46%

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

#### Commission de performance

Sous réserve du principe du « High Watermark », 20.00 % de la performance positive de la catégorie d'actions. Reportez-vous au prospectus pour obtenir des informations plus détaillées. Lors du dernier exercice du fonds, la commission de performance s'est élevée à 2.07 % du fonds.

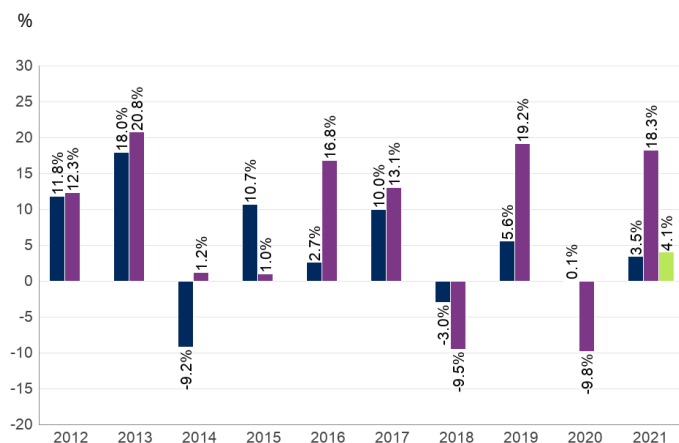
Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums et dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir le montant effectif des frais d'entrée et de sortie auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2021 et peut varier d'un exercice à l'autre. Le montant des frais courants exclut les frais de transaction du portefeuille. Les frais correspondent principalement, sinon exclusivement, aux Frais annuels de Schroders (qui peuvent être réduits pour les catégories d'actions de détail en fonction de la taille du fonds), mais certains frais supplémentaires peuvent être facturés comme indiqué dans le prospectus. Les Frais annuels de Schroders (sans décote) pour cette catégorie d'actions du fonds s'élèvent à 1,46 %. Le rapport annuel du fonds sur chaque exercice inclura le montant exact détaillé des frais, y compris les décotes éventuelles.

Veillez vous reporter au prospectus pour de plus amples informations sur les frais.

## Performances passées



La performance réalisée entre 2012 et 2016 s'est concrétisée dans des circonstances qui ne s'appliquent plus. Le nom, la politique et l'objectif du fonds ont été modifiés le 1er octobre 2016.

La performance réalisée entre 2012 et 2014 s'est concrétisée dans des circonstances qui ne s'appliquent plus. La dénomination et les frais du fonds ont été modifiés le 24 mars 2014.

■ P1 Capitalisation couverte en EUR (GB00B6939N77)  
■ FTSE All Share (Gross Total Return) Index

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et peuvent ne pas se reproduire. La valeur des investissements peut fluctuer à la baisse comme à la hausse et il est possible que vous ne récupériez pas le montant que vous avez initialement investi.

Le diagramme montre les performances en euros après paiement des frais courants, des coûts des opérations de portefeuille et de la commission de performance. Les performances de l'indice de référence sont affichées dans la devise de référence du fonds.

Le fonds a été lancé le 07/09/2009.

La catégorie d'actions a été lancée le 07/06/2011.

Les données sur les performances ne sont disponibles que depuis le lancement de la catégorie d'actions concernée.

## Informations pratiques

**Fidéicommissaire** : J. P. Morgan Europe Ltd.

**Informations complémentaires** : Informations complémentaires : vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce fonds, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, tout rapport semestriel ultérieur et le dernier prix des parts sur le site Internet [www.schroders.com/ukinvestor](http://www.schroders.com/ukinvestor) et auprès de Schroders, PO Box 1402, Sunderland, SR43 4AF, Angleterre, téléphone 0800 182 2399. Ces informations sont disponibles gratuitement en anglais, français, allemand et italien.

**Législation fiscale** : Le fonds est assujéti à l'impôt au Royaume-Uni, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

**Responsabilité** : La responsabilité de Schroder Unit Trusts Ltd ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

**Fonds à compartiments multiples** : Ce fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples, dont le nom figure en haut du présent document. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le fonds à compartiments multiples dans son ensemble. Pour protéger les investisseurs, l'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de ceux des autres compartiments.

**Échanges** : Sous conditions, vous pouvez demander d'échanger votre investissement contre une autre catégorie d'actions au sein de ce fonds ou d'un autre fonds Schroder. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples informations.

**Politique de rémunération** : Un résumé de la politique de rémunération de Schroders ainsi que les publications associées figurent sur le site [www.schroders.com/remuneration-disclosures](http://www.schroders.com/remuneration-disclosures). Des exemplaires papier sont disponibles gratuitement sur demande.

La politique comprend une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages.

**Indice de référence** : L'indice de référence cible a été choisi parce qu'il est représentatif du type d'investissements dans lesquels le fonds est susceptible d'investir et qu'il constitue, par conséquent, un objectif approprié par rapport au rendement que le fonds vise à générer. L'indice de référence comparateur a été choisi parce que le gestionnaire d'investissement pense que cet indice de référence constitue une comparaison appropriée aux fins du rendement, compte tenu de l'objectif d'investissement du fonds.

**Glossaire** : Vous pouvez trouver une explication de certains des termes utilisés dans le présent document sur le site [www.schroders.com/ukinvestor/glossary](http://www.schroders.com/ukinvestor/glossary).